Roulons En Ville à Vélo
1 rue Michel Servet
26000 VALENCE
Tél. 06 04 13 18 23
revv@laposte.net
http://revv-valence.org

DESTINATAIRE

Journée nationale des voies vertes

le 25 septembre 2011 au domaine de Lorient avec les Virades de l'Espoir

Départ de Valence à 9 h 30 du kiosque Peynet, pour rejoindre le port de l'Epervière à 10 h par Via-Rhôna. Au Pont des Lônes, nous emprunterons les pistes cyclables et l'itinéraire balisé jusqu'au Domaine de Lorient où nous arriverons à 11 h 30.
Pique-nique, participation aux festivités des Virades de l'Espoir et retour libre. (www.vaincrelamuco.org). Contact : albert.cessieux@orange.fr, tel : 06 82 48 97 46
Cette journée permet de soutenir cette manifestation et de faire connaître les aménagements cyclables que le département de la Drôme vient d'achever.

DESTINATAIRE

Assemblée Générale de REVV

Le mardi 19 avril à 20H00 s'est tenue l'assemblée générale de REVV, à la maison du vélo, en présence d'une soixantaine de revveurs. La présentation du rapport d'activité et du rapport moral a permis de montrer la diversité et l'ampleur des actions que mènent les bénévoles de REVV pour promouvoir le vélo pour les déplacements utilitaires ou de loisir : atelier vélo, bourse au vélo, marquage contre le vol, tests antivols, vélo-école, interventions en milieu scolaire, stands extérieurs, balades, réunions avec les municipalités, etc. Le rapport financier a été l'occasion de souligner le faible coût, pour la collectivité, des services offerts par REVV aux cyclistes, grâce aux bénévoles qui font vivre l'associations et animent la maison du vélo. Après les votes d'approbation et l'élection du nouveau conseil d'administration, les participants se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié pour continuer la soirée de manière conviviale.
Les membres du nouveau conseil d'administration sont : Pascale Lepetit, Albert Cessieux, André Chevassus, Bernard Bédouet, Bernard Mollaret, Jean-Paul Millet, Jean Valla, Jean Martin, Lucien Alessio, Michel Bellenger, Nicolas Martin et Jacques Barrier. Rappel : les réunions du CA qui ont lieu tous les 1ers mardi du mois sont ouvertes à tous. On regrette qu'il n'y ait pas davantage de candidates ☺.
Nous remercions pour leur présence Danielle Persico, conseillère municipale de Valence, Patrick Labaune, député de la circonscription de Valence, Marlène Mourrier, sa suppléante, Laurent Audras, conseiller municipal de Saint-Péray, et Annie Agier, élue au conseil régional Rhône Alpes.

REVV

La première des actions, c'est l'adhésion !
Vous ne savez pas si vous êtes à jour :
vérifiez sur l'étiquette-adresse de votre Revverie, vous y trouverez votre dernière année d'adhésion (l'adhésion REVV fonctionne par année civile).

Maison du vélo

1 rue Michel Servet à Valence.
Permanences les lundi et jeudi après-midi ainsi que tous les 1ers samedi du mois de 15 h à 18 h.

REVV et ses bénévoles vous proposent :
Marquage Bicycode contre le vol des vélos
Bourse aux vélos permanente
Atelier vélo : outillage et conseils
Vélo - école
Plans de déplacements et itinéraires
Conseils contre le vol (tests antivols)
Récupération de vieux vélos et recyclage
Contrôles techniques
Equipements de sécurité (gilets, brassards)
Documentation sur le vélo

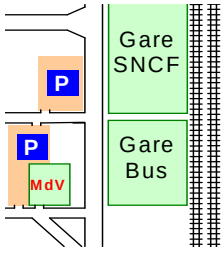

La maison du vélo sera fermée du 13 juillet au 16 août

Cette année, je vais à l'école à vélo

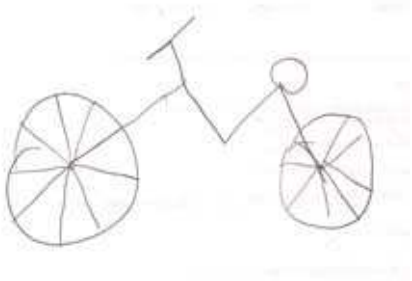

REVV a pris l'habitude, chaque année, de se rendre dans les classes primaires de Valence et de proposer, aux élèves intéressés, d'utiliser le vélo comme moyen de transport pour aller à l'école.
Cette année, 14 classes ont participé à cette semaine d'action, du 16 au 20 mai, soit au total 325 élèves. Evidemment, ils ne se sont pas tous déplacés en vélo, mais certaines classes ont été très performantes. C'est le cas des CM2 des écoles Archimbaud et Léo Lagrange.
La classe CM2 de Mme Rullière (Archimbaud) sort gagnante avec 86% de déplacements vélo sur la semaine !
C'est l'occasion pour REVV de se rendre dans les écoles pour en parler avec les enfants. Pour la plupart, ils sont déjà conscients de l'intérêt de pratiquer le vélo en ville pour son côté écologique et bénéfique pour la santé. Les plus grands savent très bien que rouler à bicyclette est très économique. Le côté danger est parfois oublié et les REVVeurs sont là pour rappeler que, si le vélo n'est pas dangereux, il faut toujours rester vigilant dans la circulation motorisée et appliquer les consignes de sécurité.
Après cette semaine cycliste, nous sommes revenus visiter les classes et recueillir les impressions toutes chaudes, par oral ou par écrit.
Quelques réactions : « oui, c'est dangereux, les voitures roulent trop vite ! ». Un autre a trouvé la solution « non, ça n'est pas dangereux parce que je roule sur les trottoirs ou sur les pistes cyclables ». Ils ont fait, pour beaucoup, le constat suivant « en ville, on va plus vite en vélo qu'en voiture ! ». Et encore « j'aime bien, ça me réveille et ça me motive pour la journée ! ». Et l'occasion de passer un bon moment en famille « ce qui m'a plu surtout, c'était d'être avec mon frère et ma maman. »
Pour améliorer la ville, les enfants proposent des solutions « je retirerais les véhicules à moteur ou je mettrais plus de pistes cyclables » « il faudrait que les voitures roulent moins vite » « il faudrait que les voitures laissent passer les vélos au lieu de les ignorer » « je voudrais qu'il y ait plus de place devant l'école» « je changerais les gens inattentifs en gens prudents avec les cyclistes » « j'aimerais que les voitures ne se garent plus sur les pistes cyclables » (nous avons la même remarque avec les trottoirs).
Une solution proposée par Enzo de l'école Louise Michel « que tout le monde roule à vélo ! ». Pas bête !
Nous ferons suivre ces remarques judicieuses à nos élus.
Le récit de Max (CM2, école Albert Camus) « ce qui m'a plu, c'est de rouler avec les parents, d'attacher le vélo le matin et de le retrouver à la fin de l'école. Ce qui était sympa, c'est de faire des courses avec les amis et même de rouler comme ça ! Ce qui était difficile, c'est de se lever et direct à vélo le matin ! ». Celui de Benjamin (CM2, école Albert Camus) « j'aime cette expérience, car on apprend à être tout seul à vélo avec la circulation. Et le vélo est un véhicule qui ne pollue pas. C'est très bien le vélo ! ». Et Alice (CM2, école Léo Lagrange) : « j'ai bien aimé aller à l'école en vélo car j'y allais toute seule et je revenais avec mes copines. Je suis toujours arrivée avant mon frère qui lui était en voiture. On est mieux en vélo, car on a moins chaud et ça fait faire du sport. J'aimerais aller plus souvent en vélo ! ». Et pour terminer, Rafaël (CE2, à l'école Louise Michel) « j'étais très content d'aller à l'école à vélo parce que ça m'a permis d'être responsable et vigilant. Aussi, je pouvais faire du vélo avec ma maman et me dépenser physiquement et j'étais heureux d'avoir fait un geste écologique ».

Pascale

Opération « Respectez les cyclistes »

Le jeudi 7 avril, comme chaque année, nous étions une quinzaine de REVVeurs à nous rassembler en ville pour aller à la rencontre des automobilistes qui stationnent sur les bandes cyclables et leur faire comprendre, diplomatiquement, la gêne occasionnée. Le but était de sensibiliser les automobilistes à la nécessaire prise en compte des autres usagers et aux règles du partage de la rue.
Nous avions choisi d'aller opérer devant l'immeuble centre commercial « Normandie » au niveau de la jonction entre la rue des Alpes et la rue Faventines. Là, stationner son véhicule sur la bande cyclable est une pratique courante qui ne semble déranger personne, à part les cyclistes.
Si d'habitude les contacts avec les automobilistes sont plutôt cordiaux voire sympathiques, cette année nous sommes tombés sur une bande d'énergumènes agressifs, en tous cas peu enclins à libérer l'espace occupé, encore moins à s'excuser. Même la présence de deux journalistes du Dauphiné Libéré et de Radio Bleu Drôme Ardèche, tentant d'interviewer les chauffards, n'a pu calmer ceux-ci. Parmi eux, un jeune conducteur avec un autocollant A ! Au sempiternel « j'en ai pour 2 minutes » « il n'y a pas assez de places pour se garer », s'est ajouté « empêchez pas les gens de travailler » ou « nous, on paye des impôts, on doit pouvoir stationner ». Nous avons pu observer que, si se garer sur la bande cyclable ne pose pas de problème aux automobilistes, l'interdiction de stationner devant la sortie de garage attenante est scrupuleusement respectée, même pour un arrêt court. La peur de la fourrière n'y est peut-être pas étrangère.. et pourtant là, il ne s'agit pas d'une menace pour la sécurité des personnes !

Nicolas

Fête du vélo sur Via-Rhôna

La passerelle de Via-Rhôna sur l'Isère, réalisée par le département de la Drôme, était attendue depuis un an. Elle est aujourd'hui terminée. Pour faire connaître cette première voie verte arrivant à Valence, REEV a organisé un spectacle découverte itinérant à vélo, entre Valence et Pont de l'Isère.

Tout au long du parcours, Béatrice Maine (comédienne, conférencière, cyclo-voyageuse), nous a fait vivre un voyage à vélo de 3 ans, un tour du monde passionnant traversant des pays tels que l'Iran, la Chine, la Mongolie, le Canada.

Il fait un temps superbe malgré un petit vent du nord, la journée s'annonce bien.

Accueillis par des élus valentinois, 150 cyclistes se retrouvent sur les boulevards de Valence, Place Montalivet, pour partir à la découverte de Via-Rhôna

L'aventure commence par la traversée du marché de Bourg-lès-Valence, beau bain de foule. A l'ile Girodet, nous voilà sur la voie verte, à l'écart des voitures.

Plusieurs haltes permettent de se retrouver et de rêver en écoutant le récit de ce voyage pas ordinaire.

A la passerelle, les élus, qui venaient de procéder à son inauguration, sont déjà repartis mais la tente et le buffet sont toujours là.

On en profite car les exploits de Béatrice nous donnent soif !

Enfin, nous traversons cette belle passerelle réalisée sur les piles d'un ancien pont de la SNCF.

Puis, nous allons nous mettre à l'ombre à Pont-de-l'Isère, pour profiter d'un agréable aménagement réalisé par la commune au bord du ruisseau du Buchillon

Ombrage et fraîcheur pour tous nous permettent d'écouter la fin du voyage à l'abri du mistral !

Le lieu est bien apprécié pour la dernière étape du voyage et le pique-nique.

Nous retrouvons les Romanais qui sont, eux aussi, venus voir la nouvelle passerelle.

Vers une heure, un petit groupe décide d'aller boire un café à Tain l'Hermitage.

Au pont de La Roche-de-Glun, un chantier de confortement de la digue nous amène à prendre la petite route qui la longe. Ce choix s'avère judicieux car nous sommes bien à l'ombre des grand peupliers.

Arrivés à la N7, un passage aménagé nous permet de franchir la Bouterne et de revenir sur Via-Rhôna en évitant la

circulation automobile.

L'arrivée à Tain par le quai du Rhône est très belle.

Passés sous le pont routier, nous voilà dans une ambiance de kermesse. Un concours de fanfare donne une ambiance de fête.

Après un petit café qui fait du bien, nous continuons à travers les petites rues de la ville pour prendre la passerelle Marc Seguin.

La barrière est vraiment difficile, sinon

impossible, à franchir pour les vélos avec des sacoches, un tricycle ou un fauteuil pour handicapé. Les randonneurs n'aiment pas non plus ce genre de dispositif.

Nous rencontrons Gilbert Bouchet, le maire de Tain, qui déjeune avec son épouse sur la terrasse du restaurant, à côté de la passerelle. Il nous promet d'y réfléchir.

Nous rentrons sur Valence en nous laissant porter par le mistral et en profitant des coins d'ombre pour faire de petites haltes.

Une très belle journée.

Le département de la Drôme a fait du beau travail!

Le dimanche soir, à la maison du vélo, 60 personnes ont suivi avec intérêt les aventures fascinantes de Maud, une jeune cycliste partie faire le tour du monde à vélo.

Béatrice Maine s'est fortement inspirée de son propre voyage pour écrire cette pièce de théâtre, "L'itin-errance de Maud", dans laquelle elle nous fait vivre ses peurs, ses luttes, les émotions les plus diverses…

Albert

Balade en famille au bord de l'Isère et du Rhône

Une promenade facile de 31 km qui permet de visiter Châteauneuf-sur-Isère et Pont-de-l'Isère, avec deux lieux de pique-nique possibles, à côté des maisons troglodytes et le long du ruisseau du Buchillon à Pont de l'Isère. Parcours sur petites routes goudronnées et voie verte, avec un court passage sur un chemin de terre, une petite côte et une petite descente raide, VTC conseillé

Quitter Valence par les boulevards, l'avenue Sadi Carnot et la route de Lyon jusqu'au rond point de la montée du Long. Prendre la route de Châteauneuf-sur-Isère sur 200m et, à droite, la route de Talavard puis, au rond point, le chemin des Gamelles, la route des Combeaux. Une montée et 2 virages vous conduisent au château des Chanalets. Continuer en traversant des vergers et 2 routes puis, 400 m avant la D143, prendre à gauche un chemin de terre, descendre 600 mètres et tourner à droite. En traversant la D143, sur la gauche, une maison ancienne possède une très curieuse cheminée, devant un vieux puits.

Attention, la commune de Châteauneuf-sur-Isère vient de réaliser un terrain de sport et un parking. Les travaux d'aménagement de l'accès sont en cours; indépendamment du coût important qu'ils représentent, on peut craindre que l'accès voitures ne soit favorisé aux dépens des accès piétons et vélos qui n'ont pas été prévus le long de la D67. Le trajet que nous proposons pourrait en constituer un mais les élus ont toujours de bonnes raisons de ne rien faire qui puisse contrarier les automobilistes !

Traverser la D143, continuer par le passage en face du chemin. Deux chicanes difficiles à traverser. Poursuivre par la rue du Bois jusqu'au cimetière et la rue du Châtelard. Rejoindre l'entrée du bourg, passer devant l'église et poursuivre jusqu'à la rue des Remparts

Une visite des maisons troglodytes et de la chapelle Saint Hugues s'impose en montant par la rue du Château.

Quitter le bourg par le pont sur l'Isère d'où l'on voit l'ancien barrage. Passer le canal et prendre à gauche vers Beaumont-Monteux. Longer l'usine hydroélectrique et continuer tout droit sur la rive de l'Isère jusqu'à Pont-de-l'Isère.

Le monument du 45ème parallèle, la place de la mairie et le nouveau quartier qui entoure le marché aux fruits montrent que l'on arrive à construire autre chose que des lotissements déprimants.

Pour quitter Pont-de-l'Isère et rentrer à Valence, traverser la RN 7 par le passage inférieur, près des berges, ou par le passage piétons et rejoindre la rue de la Gare derrière laquelle passe Via-Rhôna, dont l'accès n'est pas encore balisé. Après une pause au confluent, traverser l'Isère par la nouvelle passerelle. Sur la digue du canal, belles vues sur Crussol et les monts d'Ardèche. A Bourg-lès-Valence, contourner la zone des Combeaux puis longer l'écluse, traverser la D 268 et reprendre la voie verte, pour profiter une dernière fois de la proximité du fleuve et de la vue sur la ville. Attention, ne pas oublier de la quitter après l'hôtel. Le passage n'est ni naturel, ni clairement signalé.

Traverser la D 2007 au rond point de l'île Girodet et rejoindre les boulevard par la rue Gay Lussac et l'avenue du Général de Gaulle, les boulevard du Cire et Vauban.

http://www.openrunner.com/index.php?id=922998

L'accès à Via-Rhôna 200 m avant le pont de La Roche de Glun

Beau parcours le long du Doux et sur Via-Rhôna

Randonnée de 98 km et 990 m de dénivelé. Départ assez conventionnel par la route du tram en direction du Pin, puis, au Fringuet, prendre la direction de Gilhoc-sur-Ormèze (D269). Traverser l'Ormèze et tourner à gauche vers Lamastre où on reprend à droite puis à gauche en direction de Saint Félicien (D578). A la sortie d'Arlebosc, tourner à droite vers Boucieu le Roi. En y arrivant, ne pas traverser le joli pont pour rester en rive gauche du Doux, vallée que l'on ne quittera plus. A Tournon, traverser le vieux pont suspendu et suivre la piste cyclable qui longe le Rhône. Le long de la N7, prendre la D220 jusqu'à La Roche-de-Glun, puis, 200 mètres avant le pont, rejoindre Via-Rhôna. Michel

Ch^au des Bosc, près du col de St Genest

Le Doux entre Arlebosc et Boucieu

La piste cyclable à Tain-l'Hermitage

La passerelle le long de la N7 à Tain

La passerelle sur l'Isère vue du confluent

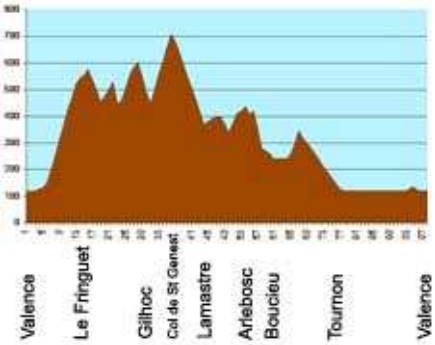

Il habite Valence et fait ses courses (bio) à vélo à Chabeuil

Luc est un écologiste convaincu, adhérent de notre association depuis de nombreuses années. Pour lui, faire des discours pour sauver la planète n'a aucun sens si l'on n'est pas capable de changer son mode de vie. Depuis de nombreux mois, tous les vendredi matin, sac au dos, il enfourche son vélo équipé de deux sacoches pour faire le plein de provisions pour la semaine, à « Court Circuit ».

Regroupement de producteurs locaux, le magasin est ouvert les mardi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h, les mercredi et samedi, le matin seulement, ZA les gouvernaux 26120 Chabeuil
(route de Malissard, près du rond point de la fusée)
04 75 78 30 95 Internet : http://www.courtcircuit.org

Court Circuit
En direct Des producteurs

Lire

De la voiture au vélo

En route vers le changement

Par H. Bellut
(Editions Dangles, 2011)

Hervé Bellut a toujours utilisé le vélo comme moyen de déplacement, ceci même quand il a quitté le statut d'étudiant pour, ingénieur, travailler dans l'aéronautique. Devenu, dans son entreprise, spécialiste des déplacements alternatifs, il a fini par faire de sa passion son activité principale, avec son cabinet de conseil B2Cycle. Le principal obstacle à l'usage quotidien du vélo se trouve dans notre tête. Son ouvrage veut le lever et il arrive à un moment clef où les considérations sur l'environnement et le coût croissant de l'essence poussent à chercher des alternatives au tout voiture, véritable piège abscons. Ce petit guide très concret est introduit par le Dr Jean-Luc Saladin, un médecin généraliste, mettant en exergue l'intérêt de « transports actifs » pour notre santé et celle de la planète. Après nous avoir expliqué brièvement les raisons de ce livre, Hervé Bellut dresse l'historique du vélo et tous les avantages de son utilisation dans les transports quotidiens. Pourquoi une si faible utilisation en France alors que la raison devrait l'imposer (à Copenhague, 37% des déplacements se font à vélo, contre moins de 5% en France) ? Tous les obstacles, qu'ils soient psychologiques ou très concrets, tirés d'expériences vécues, sont abordés et rendus parfaitement surmontables. Nous pourrons alors vivre la pratique du vélo et transformer la contrainte des transports en moments de plaisir. Des conseils concrets permettent de les garder et d'éviter les erreurs qui les gâcheront. Les différentes pratiques du vélo et d'autres modes actifs décrites nous permettent de situer quelle pourrait être la nôtre et un chapitre sur les méthodes d'accompagnement au changement nous aidera à l'adopter. S'y mettre progressivement, se faire aider par des cyclistes plus expérimentés, parfois dans le cadre d'un bus cycliste, inventé par l'auteur, découvrir son itinéraire tranquillement en week-end avant le premier trajet, un choix judicieux du matériel sont les clefs de ce changement. Le dernier chapitre traite du choix du vélo, des équipements, de l'aménagement urbain. La place du vélo à assistance électrique (VAE), le choix du moyen en fonction du kilométrage à parcourir sont abordés, en sachant que l'on mésestime le rayon d'action du vélo (comme de la marche) et les possibilités du multimodal (train + vélo).

En fait, il est possible de se mettre tout de suite au vélo, en toute sécurité, grâce aux conseils pratico-pratiques de cet ouvrage et nous ferons nôtre son thème, TOUS A VÉLO !

Luc

www.buscyclistes.org

Pour ceux qui en douteraient, on peut tout transporter avec un vélo, pourquoi pas un deuxième vélo?

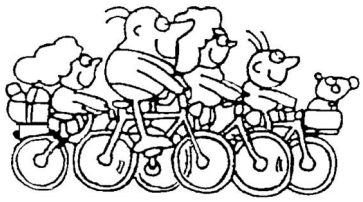

L'agenda de REVV

Départ des balades au Champ de Mars, devant le kiosque Peynet (Valence)
Elles sont gratuites, sauf celles encadrées par Valence Ville d'Art et d'Histoire.
Pas d'inscription préalable, il suffit d'être au rendez-vous.
Renseignements à REVV (Roulons En Ville à Vélo) au 06 04 13 18 23.

Dimanche 25 septembre à 9 h 30 :	journée des voies vertes, balade au Parc de Lorient avec animations de la Virade de l'espoir (pique nique)
Dimanche 16 octobre à 9 h 30 :	balade à Toulaud et Charmes par les crêtes (pique-nique)
Samedi 5 novembre à 14 h :	visite guidée avec VVAH, Eglise St Pierre, Cartoucherie, Le Valentin
Samedi 3 décembre à 14 h :	aménagements cyclables dans le grand Valence
Samedi 28 janvier à 14 h :	barrage de Bourg-lès-Valence, accès par la Via-Rhôna
Dimanche 18 mars à 10 h	les Combeaux et visite de Jardin'enVie
Dimanche 29 avril à 9 h 30 :	Soyons! visite des grottes et du musée (5 euros) (pique-nique)
Dimanche 13 mai à 9 h 30 :	Printegarde via la rive gauche de la Drôme pour inaugurer la nouvelle passerelle de Via-Rhôna sur la Drôme (pique-nique)

Vélocité, la revue du cycliste urbain. Abonnez-vous à la revue Vélocité : vous y trouverez toute l'actualité sur le vélo urbain et son développement, sur les enjeux, les politiques engagées, les aménagements cyclables et sur l'évolution de la législation, tout cela vu du côté des usagers, avec des conseils pratiques et indispensables.

> Bulletin d'abonnement Vélocité

Abonnement individuel et associations :

❒ 1 an • 16 euros (5 numéros) - ❒ 2 ans • 32 euros (10 numéros)

Abonnement administrations, collectivités et entreprises :

❒ 1 an • 30 euros (5 numéros) - ❒ 2 ans • 60 euros (10 numéros)

N° d'abonné(e) : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Organisme : .....

Adresse : .....

M@il : ..... Tél. : .....

(*facultatif*) Profession : ..... Année de naissance : .....

Ci-joint un chèque de ..... euros à l'ordre de FUBicy - à renvoyer à : FUBicy - 12 rue des Bouchers - 67000 Strasbourg

Bulletin d'adhésion 2011 à REVV

Adhérent	Année de naissance :	**Conjoint**	Année de naissance :
Nom :	Prénom :	Nom :	Prénom :
Rue :		Code postal :	Ville :
Téléphone :	Portable :	Courriel :	

Pour préserver l'environnement, je ne souhaite pas recevoir l'édition papier du REVVeries, je le téléchargerai sur le site de REVV ☐

Cotisation

Individuelle à 10 € Familiale à 15 € Etudiant ou chômeur à 5 € Dons et soutiens ……€

Veuillez trouver ci-joint mon règlement de …… euros par chèque à l'ordre de REVV

NB : L'adhésion donne droit à un marquage gratuit contre le vol, pensez à en profiter !

Complétez ce bulletin et retournez le une fois complété (avec votre chèque) à : Michel Bellenger - REVV
56 allée Le Corbusier
26 000 VALENCE

Activités de REVV

☐ Je suis prêt à participer à certaines actions de REVV (facultatif) :

☐ Permanences à la maison du vélo, un après midi par semaine ou par mois (rayer la mention inutile)

☐ Autres suggestions : ....

Bientôt à Valence, des « tourne à droite » pour les cyclistes

La ville de Valence a décidé d'appliquer une nouvelle disposition du code de la route qui autorise les cyclistes, sur certains feux, à passer au rouge pour tourner à droite, à condition de céder la priorité aux véhicules arrivant de la gauche et aux piétons sur leur passage.
Cette modification du code de la route, instaurée par un décret signé par le ministre de l'équipement (MEEDDM) le 12 novembre dernier, est un des aboutissements du projet « code de la rue » initié en 2006 d'après l'exemple belge et voulu par les associations d'usagers non motorisés. Il vise à adapter le code de la route au contexte urbain en prenant en compte le partage de la rue.

Désormais pour REVV, une nouvelle façon de travailler avec la ville de Valence : sortie à vélo sur le terrain avec les techniciens et les élus.

La disposition « tourne à droite » concerne uniquement certains feux choisis par les services techniques sous l'autorité du Maire. Ces feux seront signalés par un panneau spécifique. Cette mesure, comme la généralisation des doubles sens cyclables (sens interdits sauf cyclistes) en zone 30, permet de faciliter les déplacements à vélo, rendant ce mode encore plus attractif que la voiture, sans nuire à la sécurité.
La ville de Valence commencera par une phase d'expérimentation au centre ville puis étendra la mesure à différents quartiers, au cas par cas, en commençant par les feux disposant de bandes cyclables avant et après. L'expérimentation en matière d'aménagements est une bonne pratique, notamment, avant d'adopter une nouvelle mesure. Le « tourne à droite » a d'ailleurs fait l'objet d'expérimentations à Strasbourg et à Bordeaux depuis 2 ans, ce qui a permis de conforter les instances ministérielles avant la signature du décret.
Les associations attendaient encore beaucoup du groupe de travail « code de la rue ». Malheureusement, depuis un an ce projet n'avance plus du fait d'un blocage au niveau de la DSCR (délégation à la sécurité et à la circulation routière).

REVV

Guilherand-Granges : réfection de l'avenue de la République

Après avoir reçu, en février, des services techniques de Guilherand-Granges, un plan des travaux de l'avenue de la République, REVV avait demandé à rencontrer rapidement le directeur, pour obtenir des éclaircissements. Ceci afin de pouvoir prendre une position réfléchie sur cet aménagement et de l'adresser aux élus de Guilherand-Granges.
Suite à notre courrier, nous avons été invités sans attendre à une première réunion au cours de laquelle nous avons obtenu les compléments d'information souhaités et où nous avons pu faire part de notre point vue, réserves et propositions.
Lors d'une deuxième réunion, à l'initiative de Guilherand-Granges, le directeur des services techniques et Stéphane Crémillieux, adjoint au maire, nous ont présenté un projet revu prenant en compte certaines de nos remarques pour faire avancer la place des déplacements doux. Ainsi, à l'entrée du pont F. Mistral, les voies latérales au rond point ont été revues, l'une a été supprimée, l'autre mise au gabarit bus pour devenir, à terme, une voie réservée et la troisième est devenue une voie bus et vélo, dans sa seconde partie. Un itinéraire permettant aux cyclistes venant de Valence de rejoindre la route de Soyons en passant par la rue Thiers, sous le pont, sera balisé. Les cyclistes pourront quitter le rond point par les voies latérales grâce à des sorties réservées pour éviter le cisaillement par les automobilistes.
Ce rond-point devrait constituer un élément clé pour apaiser le trafic sur le pont Mistral, qui demeure pour nous le point noir pour de l'agglomération. Aussi, nous attirons l'attention des aménageurs sur l'importance de la limitation de vitesse dans ce secteur. La vitesse autorisée sur le pont Mistral reste inappropriée malgré les demandes répétées de REVV auprès du conseil général de la Drôme.
Le réaménagement de l'avenue de la République nous semble aussi de nature à favoriser le partage de la rue, bien que la séparation entre l'espace vélo et l'espace piéton sur le trottoir ne nous paraisse pas suffisamment claire. En effet, même si cet aménagement est destiné à des cyclistes non expérimentés qu'il faut éloigner du trafic automobile, un marquage ambigu générera inévitablement des conflits avec les piétons alors qu'un marquage au sol bien fait permet à chacun de respecter l'autre.
Malgré quelques points de désaccord, nous sommes heureux d'avoir pu engager un travail constructif avec Guilherand-Granges dans l'intérêt de tous les usagers, travail que nous espérons poursuivre à l'avenir. REVV

REVV a écrit à l'hôpital de Valence et aux cliniques de l'agglomération pour réclamer des supports à vélo.
En effet, si les malades ne sont pas tous en mesure de se déplacer à vélo, il n'est pas possible d'ignorer les familles des malades et les usagers des consultations externes. Favoriser les déplacements à vélo est, là aussi, le moyen le plus économique de remédier à la saturation des parkings.
A l'heure de mettre sous presse nous recevons une réponse encourageante de la clinique Pasteur.

Faites connaître vos problèmes à REVV

En tant que cyclistes au quotidien, vous connaissez certainement quelques aménagements cyclables défectueux voire manquants, incompatibles avec des déplacements apaisés. C'est le moment de nous en faire part afin que nous puissions les soumettre aux services techniques. Pour cela, envoyer à l'adresse revv@laposte.net une photo avec un plan, quelques explications et vos coordonnées. Si les problèmes sont simples à résoudre, nous pouvons espérer qu'ils seront réglés rapidement.